



**Association of Canadian Ergonomists
Association Canadienne d'Ergonomie**

**Association canadienne d'ergonomie (ACE)
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (ÉBAUCHE)**

Holiday Inn
1696 Regent St.
Sudbury (Ontario) P3E 3Z8
Mardi 16 octobre 2018
12 h (midi)

Nombre de membres votants présents : 46

Nombre de procurations : 24

Conseil national : Karen Hoodless, Jennifer Kenny, Emma Christensen, Judy Village, Todd Hickey, François Taillefer, Patricia Hope, Jason Kumagai, Nancy Black, Karry Fortin (secrétariat) Jennifer Daniels (secrétariat).

1. Ouverture officielle de l'assemblée :

- La présidente du Conseil national, Karen Hoodless, a souhaité la bienvenue aux membres en les remerciant de leur présence à la 50^e assemblée générale annuelle, et a déclaré l'assemblée ouverte à 12 h 07.

2. Confirmation de l'envoi de l'Avis de convocation et du quorum :

- Karen a confirmé que l'assemblée avait été dûment convoquée conformément aux statuts. Au total, 46 membres étaient présents à l'assemblée et 24 membres avaient nommé un mandataire par procuration. Le quorum (10 % des membres admissibles au vote) était atteint pour que le vote soit valide.
- Karen a rappelé aux membres présents quelles étaient les catégories d'adhésion admissibles au vote, et a souligné que l'assemblée se déroulerait dans la langue de leur choix (au moyen de l'interprétation simultanée par écouteurs).

3. Adoption de l'ordre du jour :

- Karen a demandé aux membres s'il y avait des modifications à apporter à l'ordre du jour; elle a ensuite demandé que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté.

MOTION : Approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2018 de l'ACE.

Proposée par : Peg Scherzinger

Appuyée par : Jason Kumagai

Tous en faveur.

Motion adoptée.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 juillet 2017 :

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

- Karen a demandé l'approbation du procès-verbal de 2017 envoyé aux membres avant l'assemblée. Elle a demandé s'il y avait des modifications à apporter.

MOTION : Approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2017 tel qu'il est présenté.

Proposée par : Judy Village

Appuyée par : Brenda Mallat

Tous en faveur.

Motion adoptée.

5. Le rapport de la présidente pour 2018 a été présenté :

Karen a fait un compte rendu des activités importantes réalisées en 2018.

- Le Conseil national s'est réuni afin d'établir une nouvelle politique relative au code de conduite.
- Les politiques sont en cours de révision et d'actualisation; de nouvelles procédures et politiques sont en voie d'élaboration afin de rendre les tâches des bénévoles plus claires et plus efficaces.
- L'ACE offre régulièrement des webinaires à l'intention des membres; 6 webinaires auront été présentés en 2018.
- La présence de l'ACE sur les réseaux sociaux s'accroît.
- De nouveaux comités seront mis en place en 2019. Le Conseil travaille à l'établissement de cette structure.

Nouvelles des comités CSA/ISO :

- Karen a parlé brièvement des normes de la CSA et de l'ISO qui ont été mises à jour. Elle a aussi remercié les membres de l'ACE qui travaillent à l'élaboration de ces normes et siègent bénévolement à ces comités.

Congrès de l'ACE :

- L'an prochain, le congrès sera présidé par Kathy-Lynn Shaw et se tiendra à St. John's, à Terre-Neuve, en août 2019.
- On explore également la possibilité de tenir le congrès de 2020 au Québec, qui pourrait être présidé par le président de l'ACE-Québec, François Taillefer.
- En 2021, l'ACE se joindra à l'IEA dans le cadre de son congrès triennal. Ian Noy a été désigné pour présider ce congrès.

Activités nationales :

- Chaque région de l'ACE a fourni une liste des événements offerts dans leur région dans le cadre du Mois de l'ergonomie. Les régions organisent également des activités annuelles afin de favoriser l'engagement et le perfectionnement auprès de leurs membres.

- La nouvelle édition du magazine *Ergonomie Canada* est disponible depuis juillet 2018.
 - Karen a mentionné que le Conseil national souhaitait que le magazine se retrouve dans les entreprises et les organismes à l'échelle du Canada.
- Le Conseil continue de déployer des efforts pour retenir les membres. La démarche effectuée auprès d'anciens membres a porté fruit. Le nombre de membres est en hausse cette année.
 - Karen a remercié le personnel de Megram (la firme gérant le secrétariat de l'ACE).

Objectifs à l'échelle nationale :

- Augmenter le nombre de bénévoles
 - Trouver un(e) coordonnateur(trice) des commandites et un(e) coordonnateur(trice) des communications pour l'ACE.
 - Coordinatrice des webinaires : Allison Stephens s'est portée volontaire pour être la coordinatrice des webinaires. Karen a remercié Allison pour son engagement.
- Participation des étudiants
 - Karen a mentionné que le Conseil national avait créé une infographie qui a été distribuée dans les établissements d'enseignement au Canada afin d'encourager les étudiants à faire partie de l'ACE.

6. Rapport de la secrétaire sur l'adhésion, présenté par Nancy Black :

Adhésion :

- Les informations sur le nombre de membres ont été décrites dans une présentation PPT. Il a été noté que le nombre de membres avait augmenté. Au moment de l'assemblée, ce nombre s'élevait à 537 membres.
- La secrétaire par intérim a décrit le pourcentage de membres par région et la répartition des membres par catégorie d'adhésion :
 - Membre : 429
 - Fellow : 7
 - Fellow honoraire : 2
 - Affilié : 20
 - Étudiant : 75
 - Retraité : 4
- Répartition par région :
 - Atlantique : 28
 - Québec : 117
 - Ontario : 287
 - Prairies et Nord : 39
 - C.-B.-Yukon : 48
 - International : 8

La secrétaire a remercié les membres corporatifs de l'ACE :

- Global Upholstery Co. Inc

- ergoCentric Seating Systems
- LIFEFORM Furniture Manufacturing Inc.
- MyAbilities
- Fanshawe College

7. Rapport de la trésorière sur l'exercice financier 2017 présenté par Emma Christensen

- Un sommaire des états financiers a été distribué avant l'AGA. Les membres ont été informés qu'ils pouvaient recevoir une copie des états financiers dans leur intégralité en communiquant avec le bureau national de l'ACE.
- La vérification des états financiers de 2017 a été réalisée par Peter Hogg.

La trésorière a présenté les principaux points de cette vérification.

- Les revenus liés à l'adhésion ont diminué de 11 000 \$ depuis 2016.
- Les revenus liés au site Web ont diminué de 3 000 \$ depuis 2016 en raison de problèmes éprouvés avec le site.
- Les frais juridiques ont augmenté en raison de l'élaboration du code de conduite.
- Les frais de traduction ont augmenté en raison d'un plus grand nombre d'infolettres et de communications auprès des membres.
- Les frais de gestion de l'ACE ont augmenté en raison du transfert vers une nouvelle firme de gestion.
- Le congrès de 2017 à Banff a connu une excellente participation, ce qui a généré un profit de 8647 \$.

8. Les états financiers de l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ont été présentés aux fins d'approbation.

La trésorière a demandé qu'une motion soit présentée afin que les états financiers de 2017 soient approuvés tels qu'ils ont été présentés.

MOTION : Approuver les états financiers de 2017 tels qu'ils ont été présentés.

Proposée par : Emma Christensen

Appuyée par : Allison Stephens

Tous en faveur.

Motion adoptée.

9. Nomination de l'expert-comptable pour 2018.

La trésorière a demandé qu'une motion soit présentée afin que le comptable agréé Peter Hogg vérifie les états financiers de 2018.

MOTION : Autoriser que Peter Hogg soit retenu à titre d'expert-comptable pour 2018.

Proposée par : Emma Christensen

Appuyée par : Natalie Carscadden

Tous en faveur.

Motion adoptée.

Frais d'adhésion :

En ce qui a trait aux frais d'adhésion, l'indice des prix à la consommation s'établissait à 1,4 % au cours de la dernière année. Conformément aux statuts, le Conseil a décidé d'augmenter les frais d'adhésion pour l'année 2018 à 181,00 \$ pour les membres, 43,00 \$ pour les étudiants et 92,00 \$ pour les membres affiliés.

10. La présidente a invité Tanya Morose, secrétaire du CCCPE, à présenter le rapport du CCCPE.

- La secrétaire a présenté les membres siégeant au Comité de certification du CCCPE pour 2018.
- Elle a expliqué le mandat de chacun des membres et a annoncé les mandats qui prenaient fin. Elle a indiqué que le CCCPE souhaite assurer un équilibre au sein du Comité en ayant une représentation des trois domaines de l'ergonomie (physique, cognitive et organisationnelle).
- Les réunions mensuelles du Comité ont eu lieu aux dates prévues et deux rencontres ont eu lieu (avril et octobre).
- Tanya a parlé de la démarche relative au Programme de maintien de la certification (PMC).

Tanya a indiqué le nombre de nouveaux ergonomes CCPE et EA ainsi que le nombre de membres devant soumettre leur dossier PMC :

- Au total, 192 CCPE et 50 EA en règle (avant les demandes d'admission de septembre 2018).
- Les demandes d'admission reçues en mars et septembre
 - 6 CCPE
 - 29 EA
- PMC :
 - 8 dossiers PMC à recevoir en 2018; 7 dossiers reçus, 1 suspension.
 - 13 dossiers PMC à recevoir en 2019.

Réalisations en 2018 :

- La demande d'accréditation du titre CCPE sera déposée auprès de l'IEA d'ici la fin de la présente année civile.
- Des ressources ont été conçues pour aider les candidats souhaitant présenter une demande.
- Un nombre record de demandes a été reçu.
- Le processus de demande d'admission se fait désormais entièrement en ligne.

11. La présidente a présenté les deux révisions aux statuts faisant l'objet d'un vote :

- **Le premier vote vise à modifier l'article 17.2.8 – Le candidat au poste de secrétaire doit avoir une maîtrise suffisante de l'anglais et du français pour exercer adéquatement ses fonctions.**

Question : Est-ce qu'on pourrait éventuellement avoir de la difficulté à trouver des membres francophones pour siéger au comité de direction?

Réponse : Les membres du Conseil national ont longuement discuté de la priorité du bilinguisme, et il faut absolument qu'au moins un membre au sein du comité de direction ait une maîtrise suffisante du français et de l'anglais.

Question : Que signifie avoir une maîtrise suffisante de l'anglais et du français? La personne doit-elle être capable de lire et d'écrire couramment en français?

Réponse : La personne siégeant au comité de direction devrait être capable de parler en français et en anglais avec aisance.

MOTION : Approuver le vote visant à modifier l'article 17.2.8 des statuts à : En tout temps, au moins un membre du comité de direction doit avoir une maîtrise suffisante de l'anglais et du français pour exercer adéquatement ses fonctions.

Proposée par : Natalie Carscadden

Appuyée par : Peg Scherzinger

Tous en faveur.

Motion adoptée.

- **Le deuxième vote portait sur l'ajout de l'article 8.5.5 – Ajout de la catégorie Membre transitoire.**

MOTION : Autoriser l'ajout de l'article 8.5.5 portant sur la catégorie de Membre transitoire.

Proposée par : Dana Greenly

Appuyée par : Carrie Taylor

Tous en faveur.

Motion adoptée.

12. La présidente a invité la secrétaire à expliquer le déroulement de l'élection des postes à pourvoir au Conseil :

- La secrétaire par intérim a indiqué qu'au terme de la période de mises en candidature pour les postes de président(e) élu(e) (mandat de 1 an, suivi d'un mandat de 1 an à titre de président(e), de secrétaire (reste 1 an au mandat) et de trésorier(ière) (mandat de 2 ans), aucune candidature n'avait été reçue.
- Conformément à la Loi sur les organisations à but non lucratif, les membres sortants occupant les postes de trésorière et de secrétaire continueront à occuper leur poste jusqu'à la tenue d'une nouvelle élection lors d'une assemblée extraordinaire ou de la prochaine assemblée générale annuelle.
- En ce qui concerne le poste de président(e) élu(e), il deviendra vacant à compter du 1^{er} janvier 2019. Le Conseil national discutera du plan de relève.

La secrétaire a demandé qu'une motion soit proposée afin d'approuver la liste des administrateurs proposés au comité de direction du Conseil national pour 2019.

MOTION : Approuver la liste des administrateurs proposés au comité de direction du Conseil national pour 2019.

- a. Présidente sortante : Karen Hoodless
- b. Présidente : Judy Village
- c. Président(e) élu(e) : poste vacant
- d. Trésorière : Emma Christensen (membre sortant)
- e. Secrétaire : Jen Kenny (membre sortant)

Proposée par : Kathy-Lynn Shaw

Appuyée par : Tanya Morose

Tous en faveur.

Motion adoptée.

➤ **Les président(e)s de région ont été présentés :**

Ontario – Kirsti MacAulay

C.-B.-Yukon – Amy Danko

Atlantique – Todd Hickey

Prairies et Nord – Jason Kumagai

Québec – François Taillefer

13. La présidente, Karen Hoodless, a indiqué qu'aucun autre point à discuter n'avait été reçu de la part des membres avant l'assemblée. Aucun autre point n'a été porté à l'ordre du jour.

14. La présidente a remercié tout particulièrement les membres sortants du Conseil et leur a remis un certificat :

- Nancy Black, présidente sortante
- Patricia Hope, présidente ACE-Ontario
- Lisa Lucarino, présidente C.-B.-Yukon
- La présidente élue Judy Village a adressé un remerciement spécial à Karen Hoodless, présidente de l'ACE, qui occupera le poste de présidente sortante.

15. Levée de l'assemblée à 12 h 54.

- Karen a remercié toutes les personnes présentes.

MOTION : Autoriser la levée de l'assemblée générale annuelle des membres de 2018.

Proposée par : Patricia Hope

Tous en faveur.

Motion adoptée.